



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2025/3488

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de : **Permis d'urbanisme** — ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ — ~~permis d'urbanisation~~ — ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ — ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Le demandeur est **Monsieur Yassine HARBI** demeurant **rue Ernest Solvay 40 à 4000 LIÈGE**.

Le terrain concerné est situé **rue du Désert 70 à 4100 SERAING** et est cadastré **7e division section G n° 901Y31**

Le projet vise à "**régulariser une extension à l'habitation unifamiliale, agrandir une fenêtre en façade arrière, créer une terrasse plateforme et poser un crépi sur la façade à rue**" et présente les caractéristiques suivantes : **afin de limiter l'apparition de conflits, l'Autorité a décidé, avant la délivrance éventuelle du permis d'urbanisme, d'informer le voisinage dudit projet, lui permettant ainsi de faire part de ses éventuelles remarques**

Article D.VIII.13 du CoDT : "L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme no 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,
les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Philippe PIRARD (04/330.86.85)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **24 juillet 2026 au 30 août 2026 au collège communal** :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : enquete.urbanisme@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

Philippe PIRARD
Agent technique

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE